



Société de promotion de
la photographie du Québec

COMMUNIQUÉ

Modifications
et nouveautés
pour 2025-2026

Juin 2025

MODIFICATIONS ET NOUVEAUTÉS 2025-2026 CONCOURS ET EXPOSITIONS - 37^e ÉDITION

1. CONTEXTE

La SPPQ (« La Société ») souhaite harmoniser et uniformiser l'ensemble des politiques liées à la réglementation de ses concours et expositions tout en préservant les spécificités propres à chacune des activités.

Dans un souci d'efficacité, elle travaille, en continu, à clarifier et préciser l'énoncé de ses règlements afin de simplifier et démocratiser ses processus.

2. MODIFICATIONS GÉNÉRALES ET NOUVEAUTÉS 2025-2026

2.1. Maintien des ajouts dans la section conditions générales de participation

- Photographies présentées aux concours
- Originalité des photographies
- Post-traitement des photographies
- Photographies superposées
- Intelligence artificielle

2.2. Maintien de la précision du titre dans la section Support

- Titres des photographies et noms des fichiers

2.3. Maintien des précisions dans la section Autorisation de publication et de diffusion numérique et droits d'auteurs

- Autorisation de publication et de diffusion numérique et droits d'auteurs

3. MODIFICATIONS SPÉCIFIQUES ET NOUVEAUTÉS 2025-2026

3.1. Politiques spécifiques à certaines activités

3.1.1. Circuit photo imprimé

Des changements majeurs sont apportés :

- Les frais d'inscription sont de **75\$** / club photo
- Les photographies numériques doivent être transmises par wetransfer.com avec le courriel circuit.photo@sppq.com au responsable du concours.
- Remise de prix pour les trois (3) premiers photographes par catégorie (couleur | noir & blanc) selon le classement des photographies.

Sinon la date d'inscription et les dates d'échéance sont :

- Date début d'inscription : **1^{er} mai 2025**
- Date limite d'inscription : **15 juin 2025**
- Date début d'enregistrement : **31 août 2025**
- Date limite d'enregistrement : **14 octobre 2025**
- Date limite de dépôt : **14 octobre 2025**

MODIFICATIONS ET NOUVEAUTÉS 2025-2026 CONCOURS ET EXPOSITIONS - 37^e ÉDITION

3.1.2. Défi interclubs Mongeon-Pépin

Les photographies numériques doivent être transmises par wetransfer.com avec le courriel : defi.interclubs@sppq.com au responsable du concours.

Maintien des précisions pour les thématiques : animalier, humain et nature.

Le thème variable est « **nature morte** » pour la saison 2025-2026.

Sinon la date d'inscription et les dates d'échéance sont :

- Date début d'inscription : **31 août 2025**
- Date limite d'inscription : **31 décembre 2025**
- Date limite d'enregistrement : **24 janvier 2026**
- Date limite de dépôt : **24 janvier 2026**

3.1.3. Livre photo

Les livres photo doivent être transmis par wetransfer.com avec le courriel livre.photo@sppq.com au responsable du concours.

Sinon la date d'inscription et les dates d'échéance :

- Date début d'inscription : **11 mai 2025**
- Date limite d'inscription : **1^{er} février 2026**
- Date limite d'enregistrement : **1^{er} février 2026**
- Date limite de dépôt : **1^{er} février 2026**

2.1 Politiques spécifiques à certaines activités (suite)

3.1.4. Les clubs photo s'exposent

Maintien des changements apportés lors de la saison 2024-2025 :

- Remise de prix pour les trois (3) premières photographies selon le classement de chaque photographie.
- L'envoi des photos se fait uniquement à « La Société » à Laval.
- La récupération des photos se fait au Musée de la photographie Desjardins ou chez « La Société » à Laval selon le choix des clubs photo.
- Les photographies numériques doivent être transmises par wetransfer.com avec le courriel clubs.photo@sppq.com au responsable du concours.

Sinon la date d'inscription et les dates d'échéance sont :

- Date début d'inscription : **31 août 2025**
- Date limite d'inscription : **18 janvier 2026**
- Date limite d'enregistrement : **15 février 2026**
- Date limite de dépôt des photos imprimées et numériques : **15 février 2026**
- Dates d'expositions : **29 mars au 31 mai 2026**
- Vernissage : **29 mars 2026 de 13 h à 17 h**



**MODIFICATIONS ET NOUVEAUTÉS 2025-2026
CONCOURS ET EXPOSITIONS - 37^e ÉDITION**

4. MÉTHODE DE PAIEMENT – INSCRIPTION AUX CONCOURS

La méthode de paiement se fait par **virement Interac** pour finaliser l'inscription aux concours.

Un **virement Interac** doit être fait à l'adresse courriel suivante : paiement@sppq.com

- **Le paiement est déposé directement au compte bancaire de la SPPQ. Il n'y a pas de question de sécurité, ni de mot passe à inscrire.**
- **Exemple du message au destinataire : inscription circuit photo
le nom de votre club photo**

5. CONCLUSION

Le présent document dresse l'inventaire des principaux changements applicables aux politiques des concours de la SPPQ (« La Société ») pour l'exercice 2025-2026. Malgré toute l'attention portée à ce document, celui-ci n'a pas la prétention de présenter une liste exhaustive des détails liés à chacun de ces changements.

Toutes ces nouveautés et les détails qui s'y rattachent sont reportés dans les règlements respectifs de chacune des activités de « La Société », concours et expositions.

Les règles décrites aux différents règlements prévalent en tout temps.

De plus, « La Société » se réserve le droit d'apporter, à tout moment, toutes autres modifications qu'elle juge nécessaires à la bonne compréhension de ses politiques ou au bon déroulement de ses activités.

Surveillez le [site Web](#) de la SPPQ afin de connaître les membres de la nouvelle équipe du conseil d'administration pour la rentrée de septembre 2025.

**MODIFICATIONS ET NOUVEAUTÉS 2025-2026
CONCOURS ET EXPOSITIONS - 37^e ÉDITION**

Tableau synthèse des changements

<p>Modifications générales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien des ajouts dans la section conditions générales de participation <ul style="list-style-type: none"> • Photographies présentées aux concours • Originalité des photographies • Post-traitement des photographies • Photographies superposées • Intelligence artificielle ▪ Maintien de la précision du titre dans la section Support <ul style="list-style-type: none"> • Titres des photographies et noms des fichiers ▪ Maintien des précisions dans la section Autorisation de publication et de diffusion numérique et droits d’auteurs <ul style="list-style-type: none"> • Autorisation de publication et de diffusion numérique et droits d’auteurs
<p>Circuit photo</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les frais d’inscription sont maintenus à 75\$ / par club photo. ▪ Les photographies numériques doivent être transmises par wetransfer.com avec le courriel circuit.photo@sppq.com au responsable du concours.
<p>Défi interclubs Mongeon-Pépin</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le thème variable est « nature morte ». ▪ Maintien des précisions aux thématiques : animalier, humain et nature. ▪ Les photographies doivent être transmises par wetransfer.com avec le courriel defi.interclubs@sppq.com au responsable du concours.
<p>Livre photo</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les livres photo doivent être transmis par wetransfer.com avec le courriel livre.photo@sppq.com au responsable du concours. ▪ Les photographies de la page couverture doivent être envoyées par courriel à : livre.photo@sppq.com
<p>Les clubs photo s’exposent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien de la remise de prix pour les trois (3) premières photographies selon le classement des photographies. ▪ Remise d’un (1) prix « coup de cœur » en fonction du vote du public lors du vernissage. ▪ Les photographies numériques doivent être transmises par wetransfer.com avec le courriel clubs.photo@sppq.com au responsable du concours.